



Découvrez le métier d'assistant social!

Aujourd'hui, on vous en dit plus sur ce métier.

Quelles sont les missions principales ? Informer les personnes sur les dispositifs d'aide sociale, auxquels elles ont droit Aider à remplir le dossier administratif permettant d'en bénéficier Réaliser le suivi des dossiers (multiples), remplir des comptes-rendus d'enquêtes...

Comment devenir assistant(e) social(e) ?
Le diplôme d'État (DE) d'assistant de service social est obligatoire.
Il est possible de devenir assistant(e) social(e) après une reconversion en obtenant le DE d'assistant de service social par la voie de la formation professionnelle continue.
Ce diplôme est également accessible via une VAE

En savoir plus sur le bilan de compétences ? contactez-nous :

Contact

#reconversion professionnelle #bilandecompetences





